

**Pour vous, avec vous,
chez vous**



AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Sommaire



L'aide et soins à domicile	4-5
C'est...	
Les prestations	6-9
Pour vous	
Un partenariat	10-11
Avec vous	
A votre domicile	12-13
Chez vous	
Voies de recours	14-17
Adresses utiles	
Les Centres médico-sociaux	18-21
Associations et Fondations régionales	

L'aide et soins à domicile

C'est...

Un réseau dense de Centres médico-sociaux

Plus de 50 Centres médico-sociaux (CMS) sont à votre disposition partout dans le canton. Où que vous habitez, il y a un CMS facilement accessible près de chez vous.

Des équipes aux compétences multiples

Les équipes des CMS sont composées de personnes qui exercent des métiers complémentaires sous la responsabilité d'un responsable de Centre :

- Infirmières, infirmiers
- Infirmières assistantes, infirmiers assistants
- Assistantes, assistants en soins et santé communautaire
- Ergothérapeutes
- Diététiciennes, diététiciens
- Auxiliaires de santé
- Aides au ménage
- Aides familiales
- Aides soignantes, aides soignants
- Livreuses, livreurs de repas
- Assistantes sociales, assistants sociaux
- Personnel administratif et encadrement

A retenir

Pour obtenir les prestations d'aide et de soins à domicile, il est indispensable d'avoir un médecin traitant.

Une mission

Nous vous aidons

- A rester à domicile malgré vos problèmes de santé en conservant la meilleure indépendance possible dans le respect de votre autonomie.
- A retourner à votre domicile dans de bonnes conditions après une hospitalisation.
- A prendre soin de vos nouveau-nés ou jeunes enfants.

Des valeurs

Notre action se fonde sur des valeurs humaines fondamentales, en particulier le respect, l'humanité et l'équité.

Pour qui?

L'aide et soins à domicile s'adresse aux personnes de tous âges dépendantes, momentanément ou durablement malades ou handicapées, ainsi qu'à leurs proches. Elle s'adresse aussi aux familles avec des nouveau-nés ou de jeunes enfants.

Les prestations

Pour vous

A chaque besoin, une prestation

En fonction de vos besoins, nous vous proposons une palette complète de prestations dans différents domaines :

- Les soins
- L'aide à la vie quotidienne
- Le conseil social
- La sécurité à domicile
- Les moyens auxiliaires
- La mobilité et les transports
- Les consultations Petite enfance
- La prévention

Les soins

Soins d'hygiène et de confort: nous vous apportons des conseils, du soutien et de l'aide pour les soins d'hygiène, la mobilisation et la prise des repas.

Soins infirmiers: nous évaluons vos besoins et fournissons les soins nécessaires.

Ergothérapie: nous vous accompagnons dans le maintien et le développement de votre indépendance et de votre autonomie dans les activités de votre choix.

A retenir

Les soins sont dispensés uniquement sur prescription médicale.

Conseils nutritionnels: quand s'alimenter devient problématique, la diététicienne se rend à domicile pour des conseils et un accompagnement personnalisés.

L'aide à la vie quotidienne

L'aide à l'entretien du ménage: nous vous secondons dans les travaux ménagers et l'entretien courant du logement.

Les repas à domicile: si vous avez des difficultés pour préparer vos repas, nous vous livrons, selon vos besoins, des repas sains et équilibrés.

L'aide à la famille: si vos problèmes de santé vous empêchent de vous occuper de vos enfants, nous vous remplaçons en partie pour certaines activités familiales.

Le conseil social

Les assistantes et assistants sociaux des CMS vous informent, vous orientent ou entreprennent diverses démarches sociales. Ils peuvent aussi vous soutenir si vous vivez une période difficile.

Les prestations

Qui paie quoi?

Certaines prestations d'aide et de soins à domicile sont remboursées par les assurances maladie et/ou financées par des subventions des pouvoirs publics. Les prestations non remboursées, ainsi que la part non subventionnée, sont à la charge de la clientèle.

La sécurité à domicile

Si, par crainte de chutes, vous ne vous sentez pas en sécurité à domicile, nous vous proposons l'installation d'un système d'alarme **SECUTEL**, qui permet d'appeler à l'aide en cas de besoin.

Des professionnels de la santé répondent aux appels à l'aide 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils font intervenir si nécessaire les répondants que vous avez choisis dans votre entourage (famille, amis, voisins, etc.) ou tout professionnel capable de prendre les mesures nécessaires (médecin, ambulance, etc).

Les moyens auxiliaires

Nous vous proposons et installons si nécessaire des moyens auxiliaires qui permettent d'augmenter votre indépendance et votre sécurité à domicile.

Ces moyens auxiliaires concernent tous les domaines de la vie quotidienne:

- Déplacements (cane, fauteuil roulant, rollator, etc.).
- Hygiène (rehausseur WC, siège de douche, appareil pour enfiler les chaussettes, etc.).
- Position assise ou couchée (coussin, lit électrique, etc.).
- Etc.

La mobilité et les transports

Nous organisons des transports pour toute personne qui se déplace difficilement en raison de problèmes de santé et qui ne peut pas prendre les transports publics ou conduire une voiture.

Pour ce faire, nous collaborons avec les services bénévoles, les compagnies de taxi et les transporteurs spécialisés de votre région.

Les consultations Petite Enfance

La famille s'agrandit avec l'arrivée d'un nouveau-né. Si vous êtes jeunes parents, nous vous proposons un accompagnement durant les quatre premières années de vie de votre enfant. Nous offrons écoute, soutien, conseils et orientation afin de favoriser le développement harmonieux de l'enfant.

La prévention

Les équipes des CMS fournissent des conseils et de l'orientation sur les questions de santé et de prévention.

Par ailleurs, les **Espaces prévention** proposent à toutes les classes d'âge de la population de nombreux cours, des informations et activités sur différents thèmes, par exemple l'alimentation, l'activité physique, la gestion du stress, la santé des femmes, ou encore la prévention des dépendances.

Un partenariat

Avec vous

Le CMS et vous: un véritable partenariat!

Une règle d'or: les interventions du CMS sont toujours réalisées en étroite collaboration avec vous et votre entourage.

- Vous participez pleinement et activement à l'élaboration de **votre projet de soins à domicile**.
- **Votre accord est demandé** à toutes les étapes de l'intervention, de l'ouverture du dossier à la mise en œuvre du plan d'intervention.
- **Vous êtes informé-e** de toutes les options envisagées; vous pouvez donner votre accord en toute connaissance de cause.
- Vous avez une **personne de référence** au sein du CMS; vous savez à qui vous adresser si vous avez une question.
- Nous travaillons en étroite collaboration avec votre **médecin traitant**, et si nécessaire avec **votre représentant légal ou votre représentant thérapeutique**.
- Nous associons **votre famille et votre entourage** à votre projet de vie à domicile; nous soutenons vos proches.
- Nous vous donnons des informations sur les groupements de **bénévoles** qui peuvent vous aider dans votre région.

A retenir

Les CMS ont des contraintes liées à la planification des interventions; merci d'en tenir compte!

- Nous comptons sur votre participation active à votre prise en charge à domicile; aidez-nous à vous aider!
- Sans vous, nous ne pouvons rien faire; facilitez nos interventions en mettant à notre disposition un environnement adapté aux soins et du matériel en bon état.



A votre domicile

Chez vous

L'intervention de nos équipes à votre domicile: une recette éprouvée!

- Nous **respectons** vos choix de vie, votre vie privée, vos valeurs, vos croyances, votre mode de vie, vos habitudes.
- Sur la base d'une **évaluation** préalable, et en étroite collaboration avec votre médecin, nous établissons un **plan d'intervention** précis pour les soins.
- Nous **déterminons avec vous** les objectifs de notre intervention, ses moyens et ses modalités.
- Nous **vous informons** sur les options, les conditions d'intervention, les tarifs.
- Vous pouvez demander l'**accès à votre dossier**.
- Nous sommes tenus au **secret professionnel**; nous ne divulguons pas les informations qui vous concernent sans votre accord.
- Nous **réévaluons régulièrement votre situation** pour nous adapter à l'évolution de votre état de santé et de vos besoins.

A retenir

- Nous faisons notre possible pour vous permettre d'être en sécurité à domicile; aidez-nous à anticiper et maîtriser les risques!
 - Nos collaboratrices et collaborateurs ont droit au **respect et à la sécurité** dans l'exercice de leurs activités; réservez-leur un bon accueil quels que soient leur sexe, leur couleur de peau ou leur mode de vie. Nous vous remercions de vous abstenir de fumer en leur présence.
 - Nos collaboratrices et collaborateurs ne souhaitent pas manipuler vos objets de valeur; mettez-les en lieu sûr!
-
- Dans la mesure du possible, nous **tenons compte** de vos souhaits lors de la programmation de nos interventions.
 - Nous limitons autant que possible le nombre de personnes qui interviennent à votre domicile pour **préserver votre sphère privée**.
 - Nous prenons toutes les **mesures d'hygiène** nécessaires à votre protection et à celle de nos collaboratrices et collaborateurs.

Voies de recours

Votre personne de référence ou le/la responsable du CMS sont à votre disposition pour toute question, proposition ou réclamation.

Le CMS traite avec attention les plaintes qui lui sont adressées par les clients ou par les proches impliqués dans le projet de vie à domicile, en rencontrant le client et en s'expliquant sur les points de vue de chacun pour convenir d'un accord qui satisfait au mieux les deux parties.

Lors d'un éventuel désaccord sur les prestations ou sur les modalités de leur organisation, le responsable du CMS communique au client par écrit les motifs de sa position. En cas de litige non résolu auprès des directions des Associations ou Fondations régionales et de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), le client peut:

- Solliciter le Bureau cantonal de Médiation Santé.
- Requérir l'avis du Médecin Cantonal.
- Déposer une plainte auprès de la Commission d'Examen des Plaintes prévue par la Loi sur la santé publique.

A retenir

Une Charte, ratifiée par le Conseil d'État, décrit les droits et devoirs des CMS et des clients et fait référence pour arbitrer d'éventuelles divergences. Vous pouvez l'obtenir en tout temps auprès de votre CMS.



Voies de recours

Adresses utiles

Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

Route de Chavannes 37
1014 Lausanne
Tél. 021 623 36 36
Fax 021 623 36 10
info@avasad.ch

Médecin Cantonal

Service de la santé publique
Bâtiment administratif de la Pontaise
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne
Tél. 021 316 42 00
Fax 021 316 42 78

Commission d'examen des plaintes de patients

Avenue Ruchonnet 57
1003 Lausanne
Tél. 021 316 09 87
Lundi au vendredi de 9 h 00 à 13 h 00

Bureau cantonal de médiation des patients, résidents ou usagers d'établissements sanitaires et d'établissements socio-éducatifs

Avenue Ruchonnet 57
1003 Lausanne
Tél. 021 316 09 86
Tél. 021 316 09 87
Fax 021 316 09 89
mediation.sante@vd.ch
Lundi au vendredi de 9 h 30 à 13 h 00

Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH)

Bâtiment administratif de la Pontaise
Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne
Tél. 021 316 51 51
Fax 021 316 52 60
info.sash@vd.ch

Les Centres médico-sociaux

Associations et Fondations régionales

ABSMAD – Broye

Rue du Temple 11
1530 Payerne
Tél. 026 662 41 71
Fax 026 660 02 59

L'ABSMAD – Broye gère les Centres médico-sociaux de:
Avenches, Moudon, Payerne.

APREMADOL – Ouest lausannois

Avenue du 14 avril 12
1020 Renens
Tél. 021 694 34 34
Fax 021 694 34 35

L'APREMADOL – Ouest lausannois gère les Centres médico-sociaux de: Bussigny, Ecublens, Renens-Nord, Renens-Sud.

APROMAD – Couronne lausannoise

En Budron C7
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 71 00
Fax 021 651 71 01

L'APROMAD – Couronne lausannoise gère les Centres médico-sociaux de: Cully-Lavaux, Echallens, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne, Oron, Prilly-Nord, Prilly-Sud, Pully.

L'APROMAD – Couronne lausannoise gère aussi l'équipe cantonale des Soins infirmiers pédiatriques à domicile et l'équipe Réadom (Réadaptation à domicile).

Les Centres médico-sociaux

ASANTE SANA – Est vaudois

Avenue du Casino 26
1820 Montreux
Tél. 021 925 09 10
Fax 021 925 09 11

ASANTE SANA – Est vaudois gère les Centres médico-sociaux de: Chaussy, Clarens, La Grande-Eau, La Gryonne, La Tour-de-Peilz, Montreux, Pays d'Enhaut, Vevey-Est, Vevey-Ouest.

ASPMAD – Nord vaudois

En Chamard 55C
Case postale 15
1442 Montagny-près-Yverdon
Tél. 024 424 30 00
Fax 024 424 30 01

L'ASPMAD – Nord vaudois gère les Centres médico-sociaux de: Cossonay, Grandson, Orbe, La Vallée de Joux, Sainte-Croix, Vallorbe, Yverdon-Est, Yverdon-Ouest, Yvonand.

Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention

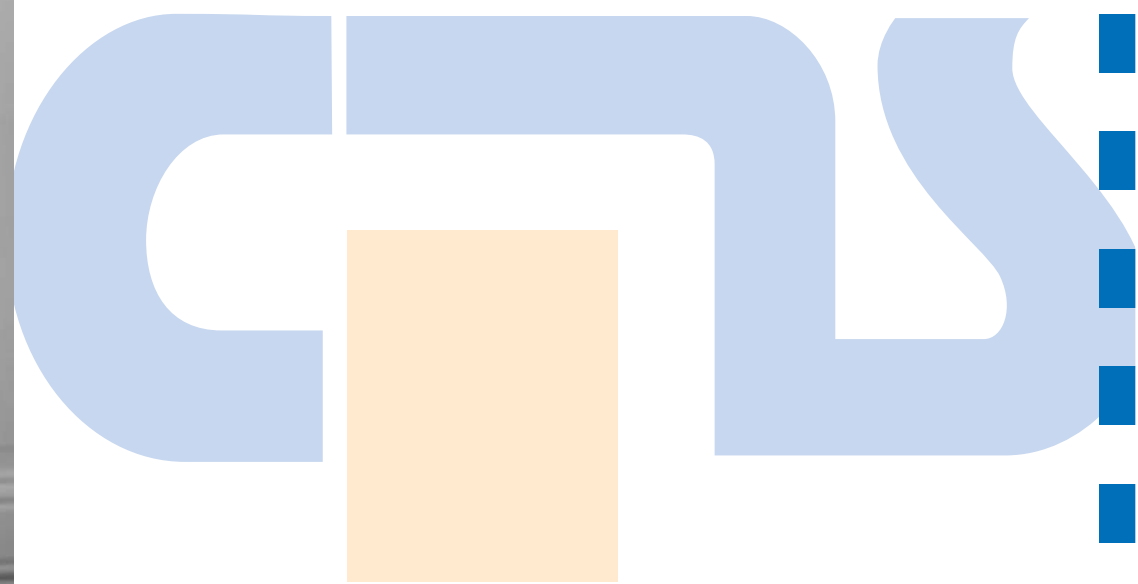
Rue des Charpentiers 9
1110 Morges
Tél. 021 811 11 11
Fax 021 811 11 30

La Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention gère les Centres médico-sociaux de: Aubonne, Gland, Morges-Est, Morges-Ouest, Nyon, Rolle, Terre Sainte (Mies).

Fondation Soins Lausanne

Route d'Oron 2
Case postale 60
1010 Lausanne
Tél. 021 651 30 60
Fax 021 651 30 66

La Fondation Soins – Lausanne gère les Centres médico-sociaux de: Ancien-Stand, Blécherette, Centre-Ville, Chailly, Cour, La Sallaz, Montelly, Ouchy, Valency, Vinet.



www.avasad.ch

Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

Route de Chavannes 37
1014 Lausanne
Tél. 021 623 36 36
Fax 021 623 36 10
www.avasad.ch



AIDE ET SOINS
À DOMICILE